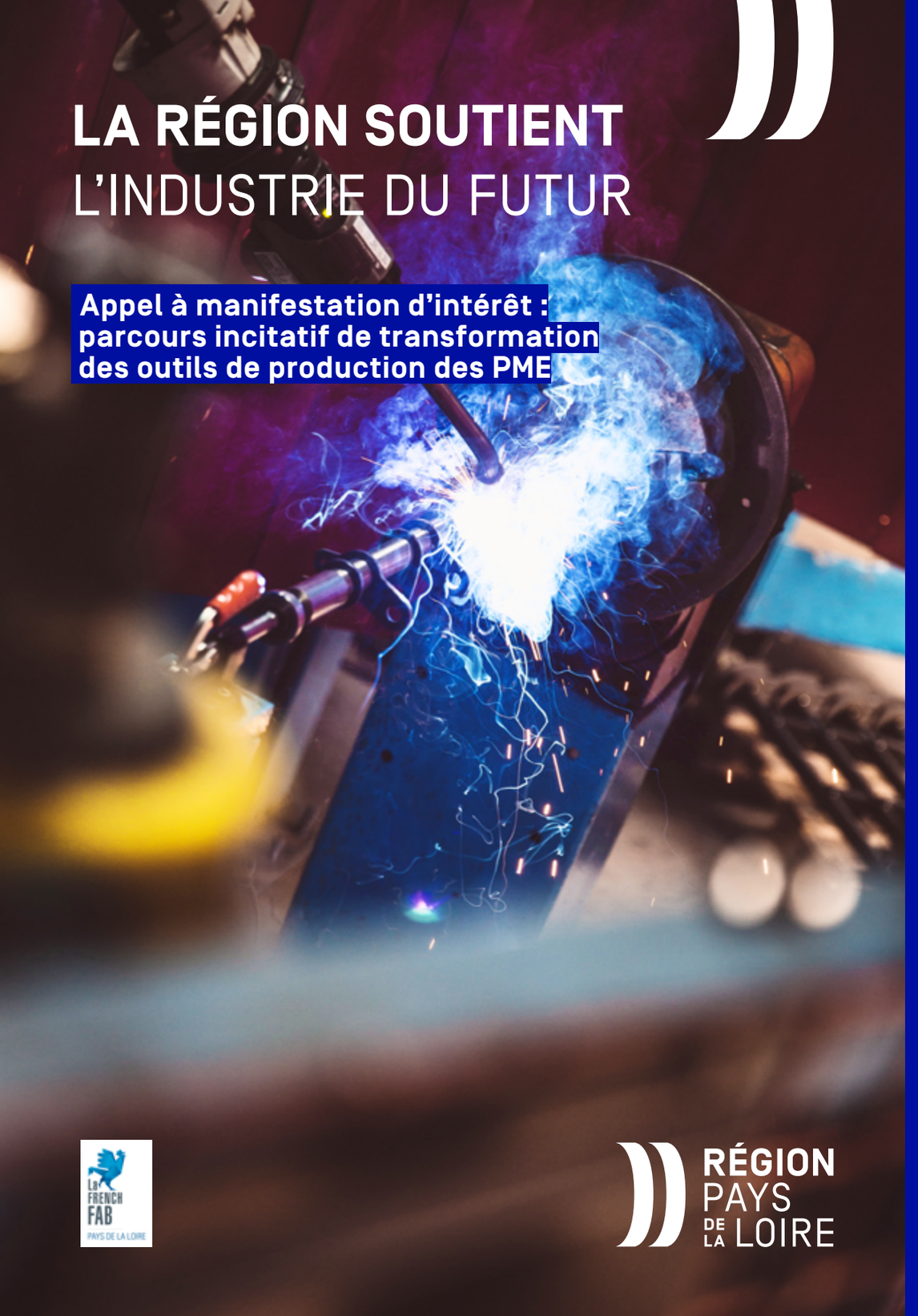


LA RÉGION SOUTIENT L'INDUSTRIE DU FUTUR

Appel à manifestation d'intérêt : parcours incitatif de transformation des outils de production des PME

La FRENCH FAB PAYS DE LA LOIRE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

LA RÉGION SOUTIENT LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE LIGÉRIENNE...

En Pays de la Loire, la présence de nombreux donneurs d'ordres mondiaux est confortée par l'existence d'un réseau particulièrement dense de PMI sous-traitantes. L'industrie constituant un vecteur incontournable d'innovations et de succès à l'export, la Région entend renforcer la compétitivité des industriels dans un contexte de concurrence mondialisée. Dans ce contexte, l'AMI Industrie du Futur vise à accompagner les PME/PMI ligériennes s'engageant dans une démarche très concrète de modernisation de leur outil de production, réalisable à court terme (automatisation, organisation industrielle, procédés avancés de fabrication, numérisation, opérateur du futur...).

ET L'ACCOMPAGNE DANS SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Face à l'urgence environnementale et climatique et l'émergence de nouveaux enjeux (hausse du prix de l'énergie ...), la Région entend par ailleurs amener l'ensemble de l'industrie régionale à s'engager dans la transition écologique. Ainsi, les soutiens proposés dans le cadre de l'AMI Industrie du Futur s'accompagnent d'une action volontariste visant à sensibiliser puis engager les entreprises dans une démarche concrète de transition écologique. La Région a adapté le format de ses aides pour inciter et accélérer la mise en œuvre de tels projets.

CHIFFRES CLÉS

277 400
emplois
dans l'industrie

1er
rang des régions françaises
en terme de taux d'emploi industriel

Plus de **8 %**
des effectifs nationaux
du secteur

Région des Pays de la Loire



© getty images - Traimak Ivan

VOUS ÊTES

- Une entreprise exerçant majoritairement une activité de fabrication c'est-à-dire un process de production manufacturier en usine ou atelier ;
- Une entreprise de 1 à 250 salariés (définition européenne de la PME) ;
- Exceptionnellement, une entreprise de taille intermédiaire (ETI) jusqu'à 2 000 salariés justifiant de manière précise de l'incitativité d'une aide publique ;
- Une personne morale de droit privé (siège, filiale, établissement), pour un projet situé en Pays de la Loire.

VOTRE PROJET DE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE

- Moderniser/robotiser/numériser un outil/process de production en vue de gagner en compétitivité ;
- Transformer un appareil de production en vue de diversifier l'activité, réduire son empreinte environnementale ou réorienter le modèle économique de l'entreprise,
- Optimiser la chaîne de valeur interne (qualité, sécurité, flux, organisation/management, etc.) directement en lien avec l'activité de production ;
- Relocaliser certaines briques industrielles de la chaîne de valeur en région : implantation/ouverture/création de nouvelles unités/branches de production industrielle en Pays de la Loire.

L'ENTREPRISE BÉNÉFICIAIRE doit en contrepartie s'engager dans une démarche concrète de transition écologique de son activité.

Exemples

- Gestion des ressources (matières, fluides, énergie) ;
- Gestion des impacts et nuisances (déchets, rejets, émissions carbone) ;
- Procédés durables (intégration de critères « transition écologique et énergétique » dans le choix des investissements, procédés propres et sobres ...).

MODALITÉS DU SOUTIEN RÉGIONAL

Un soutien à tous les stades d'un parcours de transformation industrielle et un accompagnement pour aider les entreprises à s'engager dans la transition écologique (TE)

Volet 1

Réservé uniquement aux PME
Diagnostic Faisabilité

Dépenses de conseil externe (y compris les centres techniques, les intégrateurs...) d'un montant minimum de 4 000 € HT

Subvention jusqu'à 60% du montant HT des dépenses Plafonnée à 23 000 €

Sensibilisation de l'entreprise aux enjeux de la transition écologique et information sur les outils d'accompagnement existant

Volet 2

Intégration et test

Coûts salariaux, location/achat de matériels de tests, arrêts de production...

Prêt au taux de 1 % (50 K€ max.)

Subvention possible de 5 à 10 K€ pour réaliser un bilan carbone ou un audit énergétique (l'aide du volet 2 subvention + prêt reste plafonnée à 50 K€)

Volet 3

Déploiement opérationnel

Besoin en fonds de roulement/ trésorerie ; investissements matériels et immatériels...

- Cas général : prêt différé au taux de 1,9 %
- PME ayant fait une étude (volet 1) : prêt + subvention possible de 100 K€ max.
- Cofinancement total max. : 400 K€

Investissements liés à la TE : déplafonnement possible du financement total jusqu'à 600 K€ et taux bonifié du prêt à 1 %

LES DISPOSITIFS RÉGIONAUX COMPLÉMENTAIRES

- PAYS DE LA LOIRE **GARANTIE**
  Faciliter l'accès au crédit bancaire et limiter le risque financier personnel par l'apport d'une garantie publique (fonds abondé par Bpifrance et la Région).
  ↳ **paysdelaloire.fr/pays-de-la-loire-garantie**

- **PRÊT CROISSANCE TPE** PAYS DE LA LOIRE
  Financer les investissements immatériels et renforcer la trésorerie des entreprises de 50 salariés ou moins.
  ↳ **bpifrance.fr/catalogue-offres/pret-croissance-tpe-pays-de-la-loire**

- PAYS DE LA LOIRE **INVESTISSEMENT NUMÉRIQUE**
  Aider les petites entreprises (moins de 50 salariés) dans leur démarche d'acquisition de nouveaux outils numériques.
  ↳ **paysdelaloire.fr/pays-de-la-loire-investissement-numerique**

- PAYS DE LA LOIRE **PRÊT ENTREPRISE**
  Boucler un plan de financement (investissements, fonds de roulement) aux côtés d'acteurs bancaires.
  ↳ **paysdelaloire.fr/pays-de-la-loire-pret-entreprise**

- PAYS DE LA LOIRE **PARTICIPATIONS**
  Consolider une opération de haut de bilan menée par des investisseurs privés.
  ↳ **paysdelaloire.fr/pays-de-la-loire-participations**

- PAYS DE LA LOIRE **INNOVATION**
  Financer un projet d'innovation en phase de faisabilité ou de développement.

PLUS D'INFOS

paysdelaloire.fr/les-aides/ami-industrie-du-futur

CONTACT
industrie@paysdelaloire.fr
02 28 20 53 43

Besoin d'aide pour élaborer votre dossier ?
Retrouvez les contacts
des développeurs économiques sur :
paysdelaloire.fr/economie-et-innovation/mes-conseillers

© GettyImages - graphixel - Région des Pays de la Loire - Mai 2026

Hôtel de la Région
1 rue de la Loire
44 966 Nantes cedex 9
02 28 20 50 00 - **paysdelaloire.fr**

RÉGION PAYS DE LA LOIRE